

Décision

Générale

colonial

Décision n° 83-221-1915 Mouvement.

n° 83-221-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

22 mars 1915

Numéro JO

n° 221 du 31/03/1915

Date du numéro

31 mars 1915

TEXTE INTÉGRAL

M. le Docteur Creignou, médecin major de 1re classe des Troupes Coloniales H. C., Chef du Service de santé, a été autorisé à rentrer en France par le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 24 Mars 1915.